



Commune de Val-de-Travers Communiqué de presse

Contact: M. Jean-Nat. Karakash
Chef du dicastère de l'économie et des finances (DEFI)
Atteignable ce mercredi après-midi jusqu'à 19h30 au

☎ 032 886 43 99 ou 📱 079 670 58 61

Comptes 2010 de Val-de-Travers

Le Conseil communal de Val-de-Travers a présenté ce jour ses comptes pour l'exercice 2010.

Un résultat meilleur qu'espéré... mais moins bon qu'en 2009

Les comptes de la commune bouclent à l'équilibre.

Ce résultat est très nettement meilleur que ne le prévoyait le budget, qui laissait apparaître un déficit de plusieurs millions de francs. Il est cependant inférieur au résultat des comptes 2009, qui s'étaient soldés par un bénéfice de plus de 700'000.- francs.

Le Conseil communal est extrêmement satisfait de ce résultat financier qu'il considère comme excellent, sachant que la commune a enregistré en 2010 des rentrées fiscales en baisse de 1,15 million de francs.

Quelques chiffres

L'autofinancement s'est élevé à 3,35 millions de francs, en léger recul en regard des 3,75 millions de francs dégagés l'an dernier.

La dette communale à moyen et long terme s'élève à 58,8 millions de francs, contre 68,2 millions de francs à la naissance de la commune.

La fortune nette de la commune se monte à 24,6 millions de francs, un chiffre supérieur de 900'000.- francs à la fortune héritée de la fusion.

La commune est financièrement saine

L'ampleur des économies réalisées suite à la fusion témoigne de l'énergie déployée par le Conseil communal et le personnel pour diminuer les coûts de fonctionnement. La baisse des charges a été telle qu'elle a permis de maintenir l'équilibre des comptes malgré la baisse importante des recettes fiscales encaissées en regard de l'an dernier.

Les principales mesures ont porté sur les réductions d'effectif au sein de la commune et sur la rationalisation des dépenses, notamment dans les domaines des assurances, de la gestion de la dette et de la trésorerie, des énergies et consommables ainsi que des bâtiments.

Ce n'est qu'au prix de ces efforts que la commune est parvenue à atteindre une situation d'équilibre. La fusion tient ainsi toutes ses promesses, puisque la commune a retrouvé une certaine capacité à investir malgré la baisse du coefficient fiscal de 77 points en moyenne avant fusion à 72 aujourd'hui.

La région se développe, mais s'appauvrit encore

Contrairement aux inquiétudes émises l'an dernier, les principales entreprises de la région ont su habilement traverser la crise sans altérer leurs marges de profit. Cela se traduit par une baisse moins marquée que prévu des impôts des personnes morales. Au surplus, les perspectives dans l'industrie sont très favorables, ce qui augure de développements importants et réjouissants dans les années à venir.

Ce constat très positif est malheureusement assombri par l'évolution de la situation sociale de la population. Malgré les nombreuses créations d'emplois dans la région, le chômage n'a que peu reculé et s'établissait encore à 6,7% en fin d'exercice, un niveau hautement inquiétant. Le chômage partiel qui a touché de nombreuses personnes en 2010 a également pesé sur les revenus. Globalement, la baisse des recettes fiscales sur les personnes physiques démontre que la crise a durement frappé notre population.

Ainsi, malgré son dynamisme économique, notre région continue à s'appauvrir, alors même qu'elle connaît déjà l'une des situations les plus précaires du pays.

Un effort à poursuivre pour sortir de l'ornière

Face à la stagnation démographique, à la paupérisation sociale et à la forte dépendance de la commune à la péréquation intercommunale, le Conseil communal entend opposer une politique volontariste de développement. Il s'agit pour notre commune de renforcer significativement son attractivité, de manière à entrer durablement dans une spirale positive.

Le développement économique et la santé confirmée des finances communales sont deux atouts de poids. L'ampleur de la tâche nécessitera néanmoins des moyens conséquents pour investir, ce qui impliquera non seulement de poursuivre en interne les démarches de rationalisation, mais encore de mobiliser toutes les forces des entreprises et de la population pour réussir ensemble à construire Val-de-Travers demain.

Val-de-Travers, le 13 avril 2011
LE CONSEIL COMMUNAL